
Valérie BOYER
Députée des Bouches-du-Rhône
Adjointe au Maire de Marseille
Grand Projet de Ville - Projets de Rénovation Urbaine
Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Marseille, le

N.Réf. VB/JR/446/09

Objet : Faire de la lutte contre l'épidémie d'obésité et de surpoids une grande cause nationale en 2011

Monsieur le Premier Ministre,

Bien plus qu'un enjeu de santé publique, l'obésité est un véritable problème de société et un marqueur d'inégalité sociale.

Sa progression préoccupante¹ menace notre système de protection sociale² car l'obésité comme la surcharge pondérale sont directement impliquées dans l'apparition des maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle, certains cancers, le diabète, les embolies pulmonaires ou l'apnée du sommeil...

Dans ce contexte, il apparaît urgent d'exprimer une volonté politique forte et d'agir le plus rapidement possible dans tous les domaines pour inverser la tendance.

Mon rapport sur la prévention de l'obésité adopté le 30 septembre 2008 par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales propose de faire de la lutte contre l'épidémie d'obésité et de surpoids, une grande cause nationale à l'instar de ce qui a été fait, avec succès, pour le SIDA, le cancer ou la maladie d'Alzheimer.

La lutte contre l'épidémie d'obésité va modifier notre façon de penser la santé et nous obliger à adapter l'organisation de notre système de santé. En faire une grande cause nationale peut-être l'occasion de mettre en place pour la première fois un plan national de prévention contre un risque majeur concernant de nombreuses pathologies.

Elle doit être également l'occasion d'améliorer la lutte contre les discriminations faites aux personnes obèses et de promouvoir le respect de la diversité corporelle.

¹ Un adulte sur deux est en surpoids et un sur six est obèse. Les enfants sont particulièrement touchés avec un enfant obèse sur cinq. Ces chiffres pourraient doubler d'ici à 2020.

² L'obésité coûte entre dix à quinze milliards d'euros par an à notre système de santé. Ces chiffres pourraient doubler d'ici à 2020.

Les causes de cette épidémie dépassant le cadre de l'alimentation et de la nutrition, il est nécessaire d'organiser la mobilisation de tous les acteurs : santé, environnement, industrie, média, collectivités locales...

Une telle mesure permettrait une véritable prise de conscience des consommateurs, des malades et de l'industrie agro-alimentaire par des actions d'information et de prévention positives et non-stigmatisantes.

Elle contribuerait à la lutte contre les discriminations que subissent aujourd'hui les malades de l'obésité, notamment, par des campagnes d'acceptation de l'autre (comme pour les malades du SIDA). Elle améliorerait la prise en charge des malades par la mise en place d'une véritable organisation de l'offre de soin ou « chaîne de soin » autour des personnes obèses ou en surpoids par la mise en réseau des différents professionnels de santé impliqués de façon préventive ou curative (hôpitaux, médecin généraliste, diététicien, nutritionniste, diabétologue, endocrinologue, psychologue...). Elle favoriserait également le développement d'unités thérapeutiques de prise en charge des malades, de centres de référence ou de recherche.

Aussi, je me permets, au nom de nombreux professionnels de la santé et du sport et des associations de personnes obèses, de solliciter de votre haute bienveillance la labellisation de « la lutte contre l'épidémie d'obésité et de surpoids » comme grande cause nationale pour 2011.

Cette décision agirait comme un prolongement idéal de la révision de la loi de santé publique en 2010 et qui devrait concerner très largement la question de la prévention de l'obésité.

Confiante dans la suite que vous réserverez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Valérie BOYER